

# Pêche<sup>N°7</sup> BULLETIN

# 69

## 2020

**Le Sandre :** et si les pêcheurs à la ligne s'étaient plantés un hameçon dans le pied ?

**Développement**

Un label pour le lac des sapins

**Silure**

Maille inversée

**Milieus**

Un petit pas pour la Brévenne, un grand pas pour l'environnement

Revue de la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique du Rhône et de la Métropole de Lyon

[www.peche69.fr](http://www.peche69.fr)



**La Fédération**

- Une année particulière à la Fédération 3
- Fédération 2.0 : nos chiffres clés 4
- Conférences Pêche Nature #4/ Talk #1 5
- Le Rhône vu du ciel 6
- Votre avis compte ! 7

**Pêcher**

- Quelques outils pour pêcher du bon pied 8
- Un label pour le lac des sapins 9
- Le silure : mise en palce d'une maille inversée 10
- Accéder aux zones de pêche 11

**Apprendre**

- Une année scolaire en dents de scie... 12
- Des partenaires exceptionnels 13
- Des vacances les pieds dans l'eau 14

**Poissons et milieux**

- Sandre : et si les pêcheurs à la ligne s'étaient plantés un hameçon dans le pied ? 16
- Un petit pas pour la Brévenne, un grand pas pour le droit de l'environnement en France 18
- Restaurer pour protéger 19
- Le Thoron libéré ! 20

**Garderie**

21

**Manifestations**

- Les rendez-vous grand public 22
- Concours photos 23

Directeur de la publication :  
Alain LAGARDE

Conception :  
Service développement FDAAPPM69

Rédaction :  
Services FDAAPPM69

Photos :  
Laurent MADELON - FNPE,  
FDAAPPM69  
Concours photos 2020

Impression:  
Recto-Verso

Edition N°7- 2020

Avec le soutien de:

**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes



# Une année particulière pour la Fédération

COVID-19

Comme le reste de la France, la Fédération de Pêche du Rhône a subi de plein fouet la crise du COVID-19. Entre confinement, déconfinement, mesures barrières et distanciation sociale, il nous a fallu trouver de nouveaux moyens pour mener à bien nos missions (gestion et protection du milieu aquatique, développement du loisir pêche, éducation à l'environnement...). Mais nous avons relevé ce défi et la machine a continué de tourner ! Pour connaître les différents projets menés au cours de cette année mouvementée, plongez-vous dans la lecture de ce 7ème bulletin départemental !



## Assemblée Générale des Pêcheurs

Initialement prévue fin mars 2020, les pêcheurs ont enfin pu tenir leur assemblée générale le **samedi 05 septembre 2020 à Saint-Symphorien-sur-Coise**, dans le respect des mesures sanitaires. Organisée conjointement par l'AAPPMA de Saint-Symphorien-sur-Coise et la Fédération Départementale, l'AG a permis de faire le point sur cette année particulière en raison de l'épidémie de COVID-19. Les différents services de la Fédération: technique, garderie, développement/animation et administratif ont pu exposer aux représentants des AAPPMA les actions réalisées en 2019 et les projets en cours.

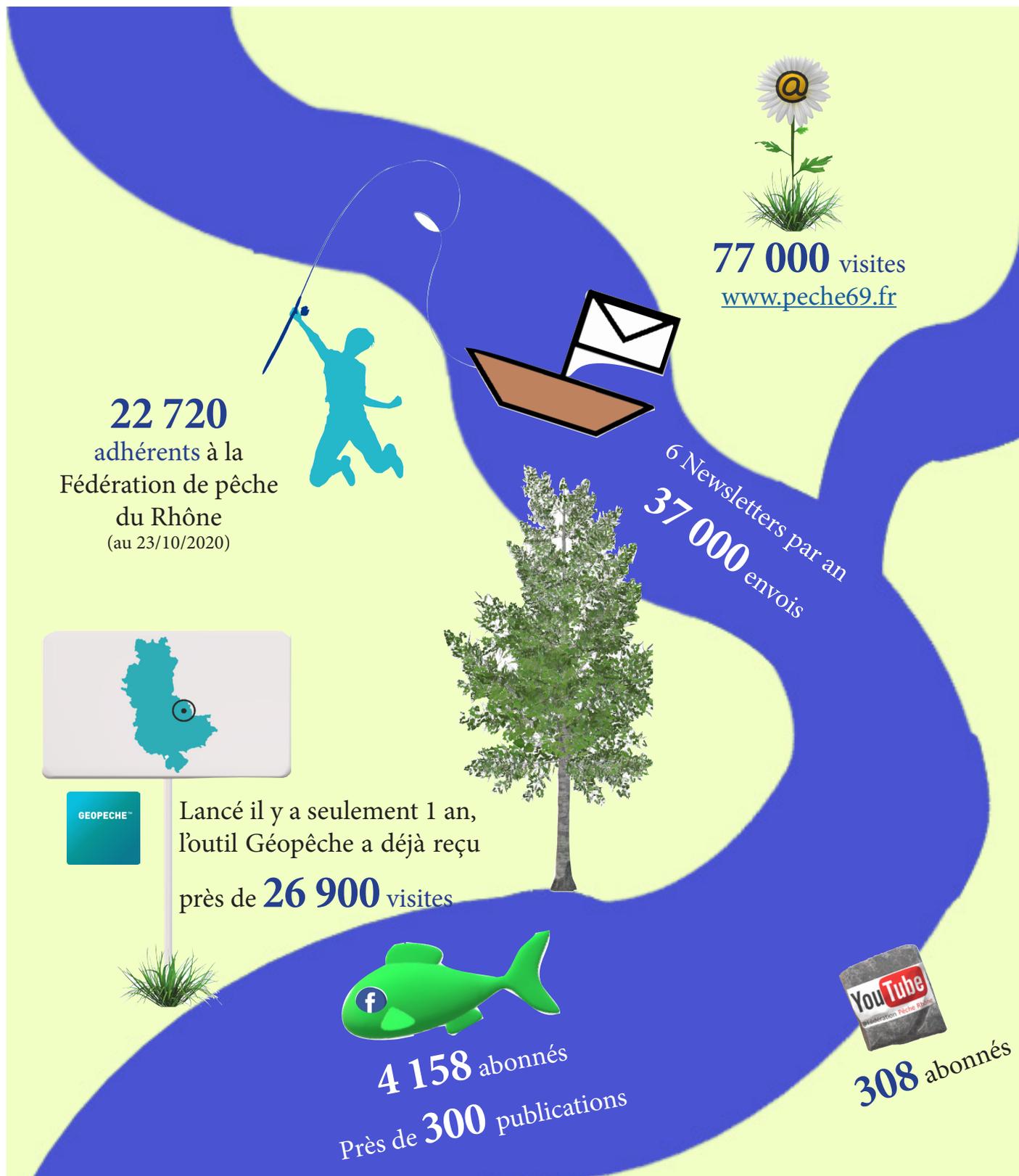
Rendez-vous en **mars 2021 à Villefranche-sur-Saône** pour la prochaine Assemblée Générale avec, espérons, des mesures sanitaires moins contraignantes pour pouvoir accueillir un maximum d'adhérents.



### Elections reportées

2020 devait marquer le début du renouvellement des mandats pour toutes les institutions de la pêche. Les élections devaient débiter au cours du mois d'**Octobre** dans les AAPPMA, puis se poursuivre avec les Fédérations départementales et enfin la Fédération nationale d'ici l'**automne 2021**. Devant les difficultés organisationnelles soulevées par de tels événements en temps de crise sanitaire, le Ministère de la Transition écologique et solidaire a décidé de repousser ces élections, les différents mandats sont donc **prolongés d'une année**.

# Fédération 2.0 : nos chiffres clés



**Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre !**

En ces temps de distanciation sociale, les réseaux sociaux nous sont de plus en plus essentiels pour garder le contact avec vous. N'hésitez plus, **abonnez-vous !**

# Conférences Pêche-Nature #4



**CONFÉRENCES #4**  
19h / GRATUIT  
Suivi d'un buffet  
Inscription obligatoire

Le siège de la Fédération de Pêche 69 - 1 allée du Levant 69890 La Tour de Salvagny  
Inscription obligatoire (places limitées) sur le site [www.peche69.fr](http://www.peche69.fr) rubrique Apprendre

<b>Mercredi 11 décembre 2019</b> «La truite aux lacs» Guillaume VERNET	<b>Mercredi 15 janvier 2020</b> «La pêche, version internationale» Patrick DIMENS
<b>Mercredi 12 février 2020</b> «Homme eilure» Rémi MASSON & Jean-Claude TANZILLI Jean-Pierre FAURE	<b>Mercredi 11 mars 2020</b> «Le Black-bass» Franck BOSMANN

YouTube [www.peche69.fr](http://www.peche69.fr) La Région Auvergne-Rhône-Alpes CNR

Retrouvez les replay de ces conférences sur notre chaine Youtube



## Talk #1: L'argent de la carte de pêche!



Dans le cadre d'un nouveau projet de reportage, l'équipe de Youtubeurs FISHARE s'est adressée à la Fédération de Pêche du Rhône pour apporter des réponses sur les actions menées avec l'argent de nos cartes de pêche. L'enregistrement de la vidéo s'est déroulé mi-février dans les locaux de FISHARE, Jean-Pierre FAURE (Directeur Technique de la Fédération) a répondu à de nombreuses interrogations posées par deux animateurs de l'équipe FISHARE et un pêcheur membre de leur communauté. La vidéo de près d'une heure a déjà été visionnée plus de 20 000 fois sur la chaîne Youtube FISHARE et est toujours disponible.

# Le Rhône vu du ciel

Au cours de l'année 2020, un salarié de la Fédération a passé (et obtenu!) sa certification pour le pilotage d'un drone. Il peut désormais nous fournir nos propres images en vue aérienne. Cette nouvelle compétence et cet outil seront très rapidement mis à profit dans l'élaboration de nos outils de communication et permettront également de venir en appui à notre cellule technique lors de certaines de ses missions.



*Lac de la Madone à Mornant*



*Travaux sur la Turdine à Saint Romain de Popey*

# Votre avis compte !

2020 marquait un tournant essentiel pour le développement de notre loisir pêche. Si les élections n'ont pas pu avoir lieu comme prévu, le travail autour du Schéma Départemental du Développement du Loisir Pêche continue. Pour cela, votre avis est important !



## Un engagement qui ne date pas d'hier...

Notre Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique mène depuis une **vingtaine d'années** une **politique forte** en faveur du développement du loisir pêche : achat de terrains, aménagement de parcours, animations et promotions diverses....

En **juin 2010**, la Fédération Nationale pour la Pêche en France a adopté son Schéma National de Développement du Loisir Pêche (SNDLP). Ce schéma a pour objectif de dessiner les lignes directrices des réflexions et actions à mener dans le domaine du loisir pêche en vue de **moderniser** et de **conquérir** de nouveaux pêcheurs. Notre Fédération s'engage dans cette démarche avec une déclinaison locale et opérationnelle du SDDLDP.

## La grande enquête

Que préférez-vous pêcher ? Etes-vous assez informé ? La réglementation vous semble-t-elle adaptée ? Pour répondre à ces questions, nous avons lancé en **début d'année** une grande enquête afin d'en apprendre plus sur **vos habitudes et vos attentes** en matière de pêche. Ce questionnaire, en ligne sur notre site internet, nous servira de point de départ pour l'élaboration du Schéma Départemental du Développement du Loisir Pêche (SDDLDP). À ce jour nous avons obtenu pas moins de **1600 réponses** !

Afin de mieux comprendre la vision de la pêche par des non-pêcheurs, une version «grand public» est également en ligne.

## Le SDDLDP, qu'est-ce que c'est ?

Déclinaison départementale du SNDLP, le SDDLDP constitue un document à la fois politique et technique établi sur la base des orientations nationales avec pour objectif de valoriser le potentiel halieutique local. Le SDDLDP doit permettre de répondre à une demande de **loisir** tout en **respectant les contraintes du milieu et la protection des espèces** c'est-à-dire être en conformité avec le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles.

Conformément à la circulaire de mai 2011 de la FNPF des **axes stratégiques** de développement ont été dégagés et un **programme d'actions** va être construit sur une période de **5 ans**. Pour chacune des actions développées, les objectifs stratégiques, la localisation géographique, le phasage, les coûts, les financements et les partenaires seront mentionnés.

## Il s'agit donc d'un outil :

- De **connaissance** de l'existant et du **potentiel** de développement du loisir pêche à l'échelle du département.
- De **planification** politique, stratégique, prospective et opérationnelle.
- De **communication** auprès des pêcheurs, non-pêcheurs, du grand public, des partenaires institutionnels (communes, établissements publics, département, région), de responsables du tourisme, des hébergeurs, des chambres de commerce...

# Quelques outils pour vous aider !

Fiches parcours, nouvelles applications...

Nous vous donnons les clés pour pêcher en toute tranquillité.



Pour vous guider au mieux dans la pratique de votre loisir préféré, votre Fédération a créé des fiches **parcours thématiques**. Parcours famille, pêche du black bass en no-kill, parcours float-tube... Au total, **6 fiches** pour vous permettre de redécouvrir notre département en fonction des thèmes qui vous parlent le plus. Ces documents sont disponibles en téléchargement sur notre site ou en version papier. N'hésitez pas à nous les demander.

**NOUVEAUTÉ !**

**Génération Pêche :  
L'application des pêcheurs de loisir !**

- Explorez les lieux favoris pour vos sorties de pêche !
- Renseignez votre carnet de pêche avec toutes vos captures comme un pro !
- Une carte de pêche dématérialisée pour toute la famille.
- Découvrez-en plus sur vos poissons favoris !

Téléchargez gratuitement l'application

DISPONIBLE SUR Google play

Disponible sur App Store

PECHE

Pas de pêche sans carte de pêche! Pour être sûr de l'avoir toujours à portée de main, utilisez la **nouvelle application «Génération Pêche»**. Lancée en Mars dernier par la Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF), cette application vous permettra d'avoir les cartes de pêche de **toute la famille** réunies au même endroit et toujours **à portée de main**.

**LA CARTE INTERACTIVE**

**RHÔNE & MÉTROPOLE DE LYON**

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE  
PÊCHE

Et n'oubliez pas notre outil **GEOPECHE !** Cette carte halieutique **gratuite** et **accessible à tous** depuis votre pc, tablette ou smartphone vous permet d'organiser au mieux vos sorties pêche. Point d'intérêt, zone de réserve, réglementation, parcours famille, parcours de nuit... **toutes les informations** y sont. N'hésitez plus à la consulter !

# Un label pour le lac des Sapins !

Site emblématique du département pour les loisirs, le lac des Sapins a été labellisé «parcours famille» au printemps dernier.



## Quelques mots sur le lac...

Mis en eau en 1979 à des fins touristiques et de loisirs, le lac des Sapins est un site de 115 hectares, appartenant à la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien qui en assure la gestion et le développement. Le lac a été bâti sur le cours de la rivière le «Reins».

L'ensemble du site est une conjugaison de différents types d'espaces : espaces dédiés aux loisirs (piscine biologique, VTT, équitation,...), espaces boisés, zones de pâtures, ...

## Qu'est-ce que le « parcours famille » ?

Il s'agit d'un parcours pensé pour que vous passiez une agréable journée en famille au bord de l'eau. Sur place, toutes les commodités sont présentes : sanitaires, aire de jeu pour les enfants, coins pique-nique, zone de restauration... Ces sites doivent également allier une gestion des milieux

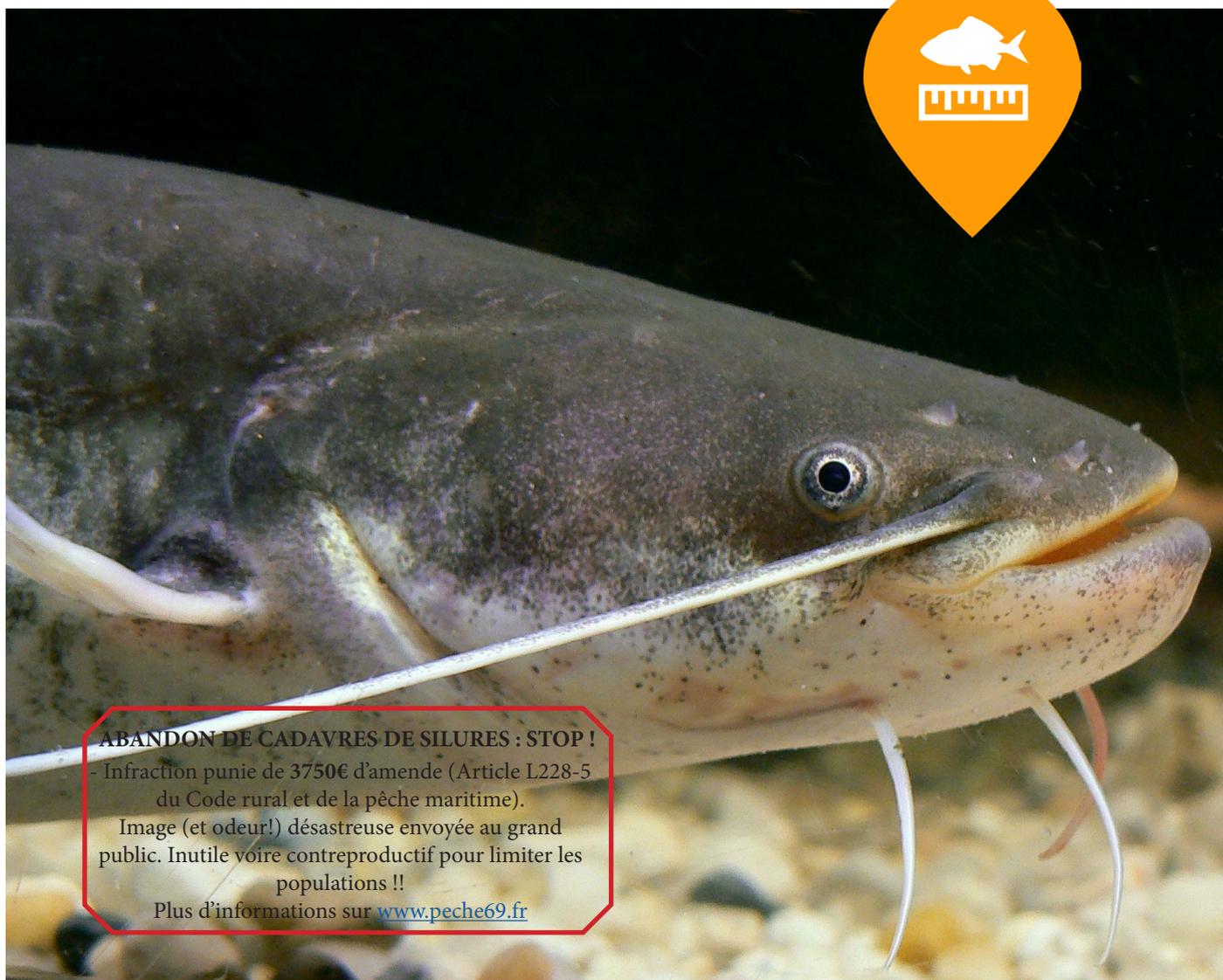
respectant le cycle de vie des espèces de poissons ainsi que des aménagements permettant à tout un chacun de pratiquer sa passion de la pêche de façon confortable.

Ainsi, le lac des Sapins possède de nombreux postes de pêche comprenant des pontons pour personnes à mobilité réduite. La navigation par moteur électrique ainsi que la pêche au float tube sont également autorisées.

Le lac des Sapins rejoint donc le lac du Ronzey et devient le second «parcours famille» du département.

# Le Silure, maille inversée !

Dans la continuité du travail engagé depuis deux ans par la Fédération de Pêche du Rhône pour moderniser la réglementation concernant les tailles de capture, 2020 voit l'instauration d'une maille inversée pour le silure sur certains secteurs.



## ABANDON DE CADAVRES DE SILURES : STOP !

- Infraction punie de 3750€ d'amende (Article L228-5 du Code rural et de la pêche maritime).

Image (et odeur!) désastreuse envoyée au grand public. Inutile voire contreproductif pour limiter les populations !!

Plus d'informations sur [www.peche69.fr](http://www.peche69.fr)

## Qu'est-ce qu'une maille inversée ?

Contrairement à une maille classique qui vise à protéger les petits poissons en rendant obligatoire la remise à l'eau des individus en dessous d'une taille de référence, la maille inversée ou taille maximale de capture, a pour but de protéger les grands individus. Ainsi tous les silures d'une taille supérieure ou égale à 170 cm doivent être remis à l'eau immédiatement après leur capture.

## Une maille inversée, pourquoi faire ?

Suite à l'étude menée en 2016 par notre Fédération de Pêche en collaboration avec Jean-Claude TANZILLI, les données récoltées ont permis de mieux connaître l'espèce et ainsi adapter sa gestion et sa réglementation dans nos cours d'eau. Les grands silures se nourrissent principalement de poissons, en particulier de leurs propres congénères. Ce cannibalisme est très développé au-

delà d'une taille de 170 cm, et ces individus sont probablement le moteur de la régulation de l'espèce. Encore trop souvent tués et abandonnés sur les rives, ces poissons de plus de 15 ans sont précieux à plus d'un titre. C'est pourquoi, à la suite de concertation de l'ensemble des acteurs de la pêche dans le département, une maille inversée à 170cm est mise en place.

## Où ?

Cette nouvelle règle s'applique sur le lac des Eaux Bleues ainsi que sur le fleuve Rhône dans sa traversée de Lyon.

## Les perspectives ?

En accompagnement de cette mesure, un suivi des populations de silure, notamment un suivi du déplacement des grands spécimens sera réalisé par votre Fédération.

# Accéder aux zones de pêche

Une des missions de la Fédération de Pêche est de rendre la pêche accessible à tous ses adhérents. L'accès à l'eau, notamment pour les bateaux, est bien souvent le nerf de la guerre. Restauration des rampes de mise à l'eau existantes, négociations de nouveaux accès... nous sommes sur tous les fronts !



## L'accès au lac des eaux bleues

Après **plusieurs années** de discussions entre votre Fédération et le Grand Parc Miribel Jonage, la construction de la mise à l'eau de **la Mama sur le lac des Eaux Bleues** est enfin achevée, et l'aménagement est désormais accessible aux pêcheurs.

Pour accéder à la mise à l'eau, un système de réservation gratuit a été mis en place sur le site du Grand Parc : grâce à une inscription en ligne vous pouvez réserver la clé pour une durée de 3 jours. Cette clé sera à récupérer et à ramener à l'Atôl durant la période de réservation.

Le lac des Eaux Bleues est une **ressource d'eau potable** de secours pour la Métropole de Lyon. Ceci impose des mesures strictes afin de préserver la qualité de la ressource en eau, nous remercions tous les pêcheurs pour leur **exemplarité dans le respect de ces règles**.



## Les rampes de mise à l'eau de la Saône

Dans le cadre des conventions VNF/FNPF, VNF avait aménagé de nombreuses rampes de mises à l'eau sur la Saône entre 2005 et 2010.

Ces aménagements nécessitent un **entretien régulier**, réalisé par les AAPPMA, mais parfois des opérations de **restauration** plus lourdes. La Fédération de pêche du Rhône s'est donc engagée aux côtés des AAPPMA pour mettre en oeuvre un plan de restauration des rampes de mises à l'eau sur la Saône.

Cet engagement s'est traduit par la signature d'une convention entre VNF et la Fédération, afin de souscrire un contrat d'assurance unique pour ces aménagements, de négocier et de payer les redevances de manière globale et d'organiser les grosses réparations.

Sur le terrain cela s'est déjà traduit par la **nouvelle rampe** de mise à l'eau de **Saint Bernard** et la **restauration** de la rampe de **Fareins** pour un montant total de près de 55 000€.

Deux autres projets sont également dans les tuyaux avec le **déplacement de la rampe de Saint Georges de Reneins**, située actuellement dans une zone peu profonde et la **réfection de la rampe de Taponas** dont le pied est actuellement très dégradé.

Ces actions sont menées avec le soutien fort de la Région Auvergne Rhône Alpes (50% à 80% de financement) mais aussi des collectivités locales et de VNF.

Des démarches similaires sont entreprises sur le Rhône avec un projet de réfection de la **mise à l'eau du Grand-Large à Décines**. Le projet est entré dans sa **dernière phase** de **conception** et **concertation** avec un début de travaux espéré pour l'automne 2021 si le calendrier est respecté.

La Région   
Auvergne-Rhône-Alpes



Dombes Saône Vallée nous rapproche

# Année scolaire en dents de scie....

Sécheresse en automne, confinement au printemps... Cette année, la découverte des milieux aquatiques a été quelque peu compliquée.



## Des animations compromises...

L'année scolaire 2019-2020 avait pourtant bien commencé : les enseignants étaient motivés, les élèves impliqués, de nombreux projets étaient programmés. Les premières sorties réalisées au cours de l'automne sont marquées du sceau de la sécheresse mais il ne fait aucun doute que la pluie reviendra cet hiver pour nous offrir une belle saison printanière. Le mois de Mars arrive, marquant le début de la période d'animation la plus intense. Quand soudain, le couperet tombe : confinement, les écoles sont fermées et les animations terminées... Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, nous ne nous sommes pas découragés et avons mis ce temps à profit pour créer de nouveaux outils et avancer sur d'autres dossiers (SDDL, communication,...)

**135 animations** ont malgré tout pu être réalisées auprès du public scolaire soit près de la moitié de ce qui avait été programmé.

## ... et un nouveau partenaire

Cette année encore, un nouveau partenaire a choisi de nous faire confiance. Nous avons rejoint le programme d'éducation à l'environnement porté par le SYRRTA (Syndicat mixte Rhins Rhodon Trambouzan et Affluents). Le but de ce programme est de faire découvrir aux enfants du territoire la richesse et la fragilité des rivières qui les entourent. Pour cela, chaque classe dispose de deux demi-journées d'activités: la première a lieu à l'école afin d'acquérir des connaissances théoriques sur la rivière et ses habitants, la seconde a lieu sur le terrain pour une mise en situation de ces nouvelles connaissances. Plusieurs thèmes sont proposés : la biodiversité aquatique, les pollutions de la rivière, la découverte des espèces patrimoniales...



# Des partenaires exceptionnels

Durant cette année compliquée, nous avons pu compter sur le soutien de nos différents partenaires. Collaborateurs de longue date ou nouveaux venus, ils ont tous répondu présents pour nous permettre de maintenir notre activité et pour cela, nous tenions à les remercier chaleureusement.



## Quelques outils qui ont pu voir le jour grâce à leur soutien :



### Un espace pédagogique en ligne

Créé comme un véritable espace d'échange et accessible depuis notre site internet, l'espace pédagogique permet aux élèves des différentes classes participant à nos projets d'échanger et de comparer leurs découvertes. Ce lieu leur permet également de récupérer un certains nombres de documents pédagogiques.

### Une série de roller

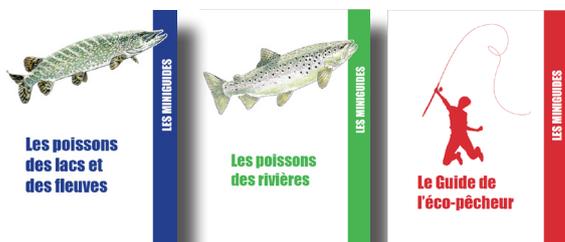
Véritables panneaux pédagogiques mobiles, les rollers nous permettent de sensibiliser le grand public au cours des différents événements auxquels nous participons. Un nouveau lot va bientôt voir le jour et abordera des sujets tels que le traitement des eaux usées, la gestion des eaux pluviales et les espaces naturels sensibles.

### Un film de présentation de la station d'épuration à Pierre-Bénite.

Afin de faire découvrir le fonctionnement de la station d'épuration lorsque les visites en direct sont impossibles, un animateur de la Fédération de Pêche a participé au tournage d'un petit film pédagogique tenant lieu de visite virtuelle de la station.

### Un jeu de société

Afin de sensibiliser le public scolaire à la biodiversité aquatique, à la préservation de la ressource en eau et au fonctionnement des stations d'épuration, un jeu a été créé par la Fédération de Pêche en partenariat avec l'association France Nature Environnement. Ce jeu sera utilisé en complément des visites à la station d'épuration de la Métropole.



### Une collection de mini-guide

Une petite collection de guide de poche abordant chacun un thème différent: les poissons de rivières, de lacs, comment devenir un éco-pêcheur... Idéal, pour partir à la découverte du monde aquatique.

# Des vacances les pieds dans l'eau

La fin du confinement à l'approche de l'été nous a permis de relancer nos activités en contact avec le public. Après des mois enfermés, tout le monde était ravi de pouvoir prendre un grand bol d'air au bord de l'eau. Nos animations estivales et automnales ont donc été un succès !



## La pêche pour tous

Devant le succès rencontré l'année dernière, nous avons décidé de renouveler notre opération «Pêche pour tous». Ainsi nous avons proposé des séances d'initiation de pêche à la ligne à un public n'en ayant pas (ou plus) l'habitude. Personnes âgées vulnérables, personnes nécessitant des soins psychiatriques, personnes en situation de grande précarité... les profils des participants sont variés mais le résultat est le même : des moments de détente et de beaux souvenirs !



## S'intruire en famille

Cette année, de nombreuses activités vous ont permis de venir découvrir la rivière en famille. A travers les animations parcs et jardins proposées par la Métropole de Lyon, celles proposées par le SMIRIL ou via les initiatives de l'Office du tourisme des monts du lyonnais, nous sommes venus à votre rencontre pour vous faire découvrir la rivière et ses habitants. Des participants enthousiastes ont découvert nos différentes animations : initiation à la pêche à la ligne, pêche à l'épuisette des invertébrés aquatiques et tests de pollution sur la rivière.

Une trentaine de personnes ont pu profiter de ces activités.



### Ateliers Pêche Nature Fédéraux

Comme chaque année, un certain nombre de dates sont réservées aux enfants passionnés afin qu'ils **découvrent** ou **se perfectionnent** dans leurs techniques de pêche préférées. Une immersion sur une journée complète avec notre animateur leur permet de découvrir de nouveaux lieux de pêche près de chez eux et de faire des jolies prises !

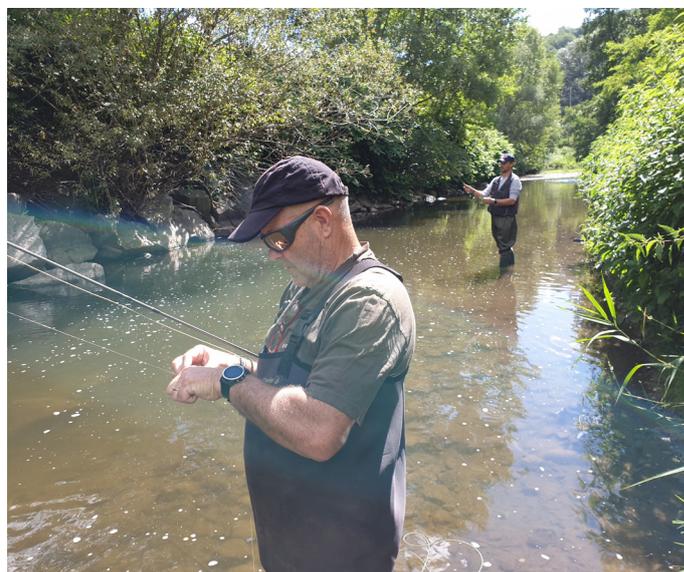
Cette année, **16 enfants** ont pu bénéficier de nos Ateliers.



### Centre de loisirs

Qui dit vacances dit centre de loisirs. Malgré les restrictions sanitaires de cette année, ils ont été nombreux à nous solliciter pour organiser des séances de découverte de la rivière.

**55 demi-journées** d'animations ont pu avoir lieu auprès de ces structures. Pêche à la ligne, pêche des petites bêtes ou camps de pêche sur plusieurs jours, il y en avait pour tous les goûts du néophyte au véritable passionné.



### Stage de pêche adulte

Les plus de 18 ans aussi peuvent bénéficier de nos animations. La Fédération de Pêche propose divers stages adaptés aux adultes afin de découvrir différentes techniques de pêche (pêche en float-tube, à la mouche...). Cette année, 26 personnes se sont laissées tenter au travers des **24 stages** que nous avons réalisés.

Pour l'année 2021, les créneaux pour nos stages et nos Ateliers Pêche Nature sont déjà disponibles sur notre site [Internet](#) rubrique Apprendre.  
Adulte ou enfant, n'hésitez pas à vous inscrire!

# Sandre: et si les pêcheurs à la ligne s'étaient plantés un hameçon dans le pied ?

La maille à 50cm et les dates d'ouverture tardives sur la sellette !



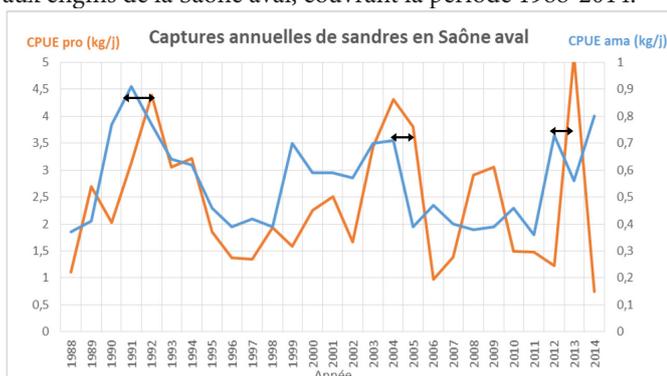
## La hausse de la taille minimale de capture...pour une insatisfaction maximale du pêcheur à la ligne.

Apparu pour la première fois sous le règne de la reine Elisabeth I (1559-1603) en Angleterre, puis importé en France par Charles X en 1829, le concept de taille minimale de capture (TMC) est resté la seule option de gestion piscicole dans notre pays jusqu'à très récemment.

Comme celle du brochet, la taille minimale de capture du sandre n'a cessé d'être augmentée au cours du temps. Depuis l'apparition de l'espèce en Saône en 1920, cette TMC créée à 15 cm en 1939 était passée à 35cm, puis 40cm à la fin du siècle dernier.

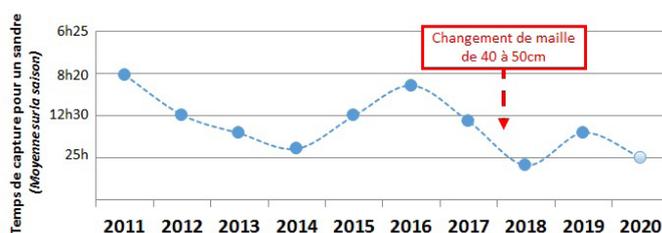
Récemment en 2018, la barre a été placée encore plus haut, faisant un bond à 50 cm. Mais avec quelles conséquences sur les populations de sandre, sans oublier, au passage, les conséquences sur notre population de pêcheurs ?

Nous disposons d'un premier élément de réponse en observant les données de captures des pêcheurs professionnels et amateurs aux engins de la Saône aval, couvrant la période 1988-2014.



Evolution des captures moyennes journalières des pêcheurs professionnels et amateurs aux engins entre 1988 et 2014 (Source : Simoni, 2016)

Aucune influence du changement de maille intervenu en 1990 (de 35 à 40 cm) n'est observable. Une fluctuation cyclique des prises aux engins semble être le principal enseignement, avec des cohortes dominantes qui reviendraient régulièrement au bout d'une dizaine d'années. Notons que les différents pics de prises ont d'abord été enregistrés par les amateurs aux engins (cf. graphe) visant des poissons à partir de 60 cm en général, (cf. notre rapport d'étude prédateurs 2018 dispo sur [www.peche69.fr](http://www.peche69.fr)), puis avec un an de décalage par les professionnels qui ciblaient probablement des poissons de plus grande taille encore (soit autour de 70 cm et +), plus simples à conditionner pour la vente.



Données sources : FDAAPPMA69

Sur la période plus récente, les évolutions des captures de pêcheurs à la ligne ne montrent pas davantage d'influence de la hausse de TMC de 40 à 50 cm, ironie du sort, avec un niveau de capture plutôt faible post-changement de TMC. **Aucun effet positif sur le nombre de prises !**

Ce constat ne nous surprend pas : comme cela a été démontré sur le brochet, ces jeunes classes d'âge sont probablement très productives en termes de biomasse et connaissent une mortalité naturelle élevée (compétitions/prédations diverses). Les prélèvements des pêcheurs sont sans doute compensés par une survie accrue des poissons restant dans le milieu, qui bénéficient des habitats et des ressources alimentaires disponibles.

En revanche, ce sont les pêcheurs à la ligne qui subissent de plein fouet les dommages collatéraux de cette nouvelle mesure : **les possibilités de prélèvement et les prélèvements constatés ont chuté de moitié à partir de 2018 !!**

En plus de cet impact majeur sur la **seule** pêche à la ligne, cela génère une augmentation de la concurrence entre les pêcheurs à la ligne et aux engins, avec en prime la concentration des prélèvements sur les gros sandres déjà surexploités. La maille à 50 cm ressemble bel et bien à **une impasse** pour les pêcheurs à la

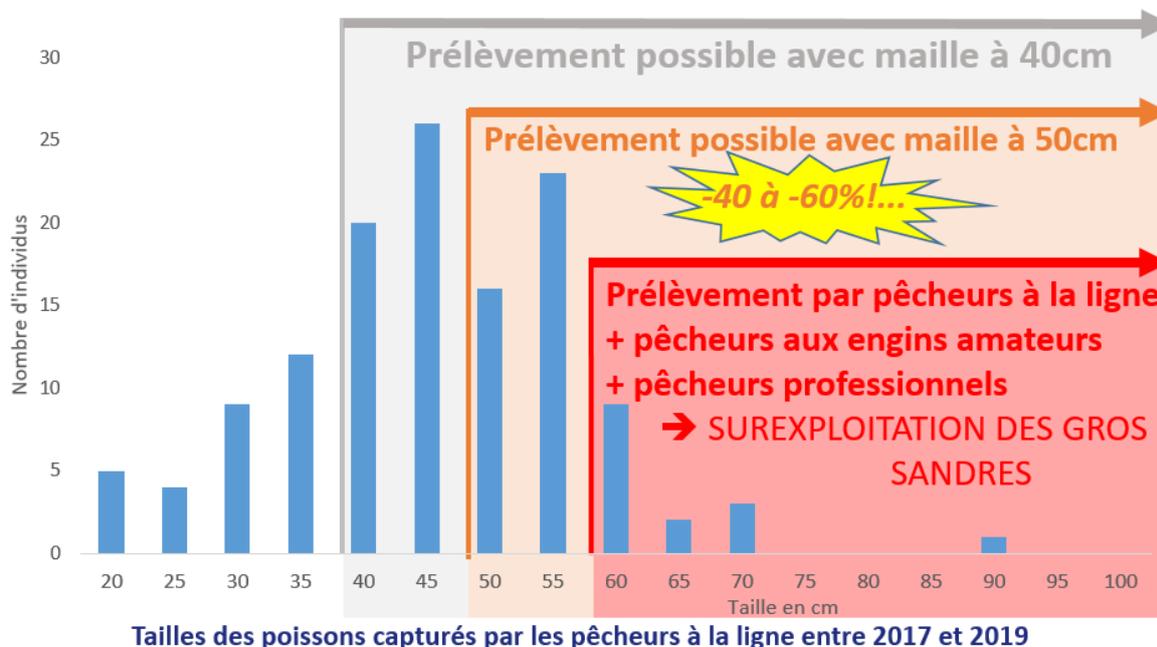
ligne... dont il nous faut sortir.

Le sandre reste une espèce estimée pour sa chair et les pêcheurs sont nombreux à souhaiter conserver davantage de poissons sur la Saône (31% en 2017, attente numéro 1). Une part importante des pêcheurs (27%) souhaite également pêcher des poissons trophées. **Le seul moyen de concilier ces deux attentes serait la mise en place d'une fenêtre de capture de 40 cm à 60 cm sur cette espèce :**

- cela permettrait de rehausser de 20% la biomasse conservable par les pêcheurs à la ligne, **en redirigeant le prélèvement sur des individus de 40 à 50 cm peu féconds, abondants, pouvant le supporter sans problème.**

- tout en protégeant les poissons trophées beaucoup plus rares et vulnérables.

**Une zone d'expérimentation sur la Saône est donc envisagée pour 2021!**



*«La maille à 50 cm [...] une impasse pour les pêcheurs à la ligne»*

### Les dates d'ouverture tardives du sandre, une autre fausse piste...

Depuis des décennies, les dates d'ouverture du sandre ont souvent monopolisé les débats, avec des demandes d'ouverture de plus en plus tardives. En réalité ce n'est pas du tout un enjeu chez nous ! La ponte a lieu principalement entre 10 et 14°C. Les femelles les plus âgées pondent les premières, c'est à dire en moyenne vers la mi-mars. Leurs œufs de gros diamètre donnent une bien meilleure survie des larves. La fin de garde de la majorité des nids, pour les conditions les plus froides des 4 dernières années, au point le plus froid de notre département est estimée au 26/04. Même si bien sûr ce n'est pas une règle absolue, les retardataires susceptibles d'être capturés à l'ouverture sont souvent de petits géniteurs, avec une très faible contribution à la reproduction.

Enfin, la **qualité du milieu** reste bien entendu un paramètre de première importance : **plus le biotope est productif, plus les prédateurs comme le sandre en profitent.** Reconnecter des

anciennes gravières aux grands cours d'eau (exemple à Chamalan l'an passé) et protéger les zones de haut-fonds impactés par la navigation (projets en cours!) sont des actions de première importance pour développer le poisson fourrage.



# Un petit pas pour la Brévenne, un grand pas pour le droit de l'environnement en France

Les pêcheurs de loisir remportent une bataille juridique essentielle pour faire cesser les pollutions.



## Quelques chiffres...

- 1.3 km**, c'est le linéaire touché par la pollution.
- 48 fois** le seuil toxique pour l'ampleur des rejets.
- 19 mois** de procédure technique et juridique.

En 2018, la Fédération pour la Pêche et de protection des milieux aquatiques du Rhône et de la Métropole de Lyon, **ayant épuisé tous les recours administratifs et amiables possibles** pour faire cesser rapidement le rejet polluant dévastateur d'une station d'épuration sur la rivière Brévenne, avait sollicité la justice pour mettre fin au problème. Après une **bataille juridique sans précédent** de plus d'un an et demi, menée jusqu'au bout par les pêcheurs de loisir, autour d'un outil récent et peu utilisé du droit de l'environnement - le **référé pénal** - la Cour de cassation nous a finalement donné raison. Cette victoire ouvre de belles perspectives à tous les défenseurs de l'environnement !

Le référé pénal prévu par l'article L. 216-13 du Code de l'environnement permet en effet au juge de prendre dans un **très bref délai (48h)** « toute mesure conservatoire destinée à mettre un terme à une pollution ou à en limiter les effets dans un but de préservation de l'environnement et de sécurité sanitaire ».

Par un arrêt inédit – le premier relatif à cet article en France – du 28 janvier 2020 (n° 3054), la Cour de cassation donne raison à l'action conduite par la Fédération pour la Pêche et de protection des milieux aquatiques du Rhône et de la Métropole de Lyon, et confirme que l'article L. 216-13 du code de l'environnement n'est pas subordonné à la caractérisation d'une faute pénale. Le non-respect d'une prescription quelconque d'une autorisation environnementale ou d'une autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau suffit.

Cette procédure est donc une arme très efficace tant en termes de résultat pour faire cesser une pollution qu'en termes de délai d'intervention des mesures prononcées par le juge.

## Historique

24/08/2018 : **lancement de la procédure** de référé pénal par la Fédération de Pêche

05/09/2018 : les gestionnaires de la station d'épuration **condamnés** par le tribunal

09/11/2018 : **recours en appel** des gestionnaires de la STEP, le tribunal leur donne raison. La Fédération de Pêche porte l'affaire devant la Cour de cassation

28/01/2020 : **la Cour de cassation nous donne raison**

Pour visionner le reportage de france 3, c'est par ici



# Restaurer pour protéger

La Fédération poursuit sa politique de restauration de la continuité écologique des cours d'eau. Cette année, trois projets ont pu être menés à bien.



«Le seuil du Moulin de la Bruyère sur la Coise asséchait 350m de rivière»

## Pourquoi restaurer ?

Depuis plusieurs années, notre Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique conduit une politique de restauration de la continuité écologique des cours d'eau. Le but est d'améliorer les capacités de résistance des populations de poissons notamment face aux étiages sévères comme celui que nous avons vécu cette année. Restaurer la continuité écologique c'est permettre la **libre circulation piscicole** et donc leur donner la possibilité de trouver des **zones refuge** face aux aléas climatiques.

**Trois projets** dans ce sens ont pu être menés à bien cette année.

## Quels sont les projets ?

Notons notamment l'effacement du seuil du Moulin de la Bruyère sur la Coise, qui asséchait **350m de rivière**, et pour lequel l'intervention de la Fédération était sollicitée depuis de nombreuses années par les pêcheurs.

Les travaux sur le Thoron à Haute Rivoire ont également permis de restaurer la possibilité pour les **truites** de regagner une zone séchant peu tout en **sécurisant l'usage agricole** des parcelles.

L'effacement du seuil de la Poste des Arnas sur la Turdine a, pour sa part, surtout permis de **supprimer** le plan d'eau **vaseux** de 15m de large et de 100m de long formé par le seuil.

Ces travaux sont en cours de finalisation au moment de la rédaction de l'article et des **centaines d'arbres** vont bientôt être plantés pour améliorer l'**ombrage** et les **habitats piscicoles**.

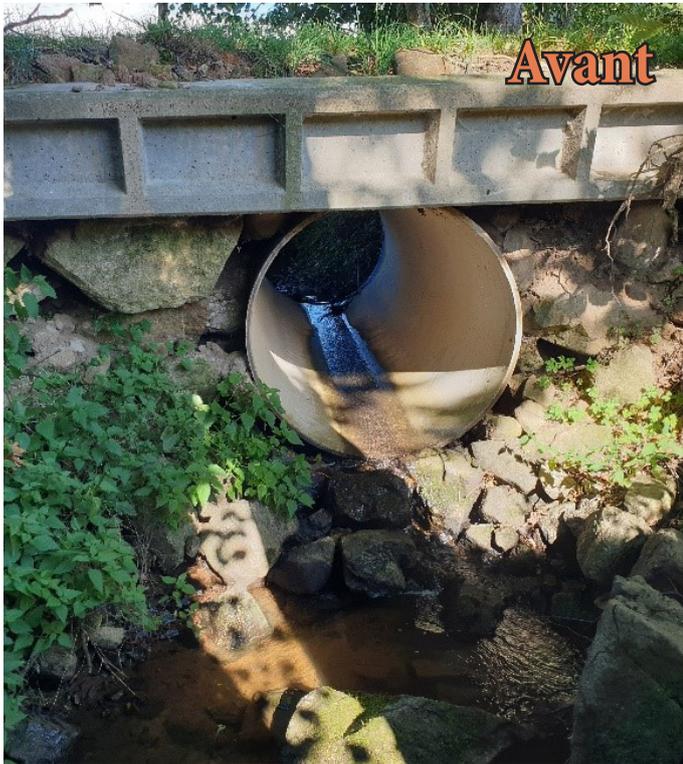
## Avec quel soutien ?

Ces chantiers ont été financés à 100% par des fonds publics des Agences de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Loire Bretagne, mais aussi de la Région Auvergne Rhône Alpes et du département du Rhône, le tout pour un montant de près de 275 000€.



# Le Thoron libéré!

Cet automne, votre Fédération a rétabli la libre circulation piscicole sur le Thoron à Haute-Rivoire. La restauration de cet affluent de la Thoranche a été ciblée prioritairement du fait de son débit d'étiage intéressant pour la faune piscicole.



## Qu'est ce que le Thoron ?

Situé dans les Monts du Lyonnais, le Thoron est un cours d'eau de première catégorie piscicole, affluent de la Toranche. Le bassin de la Toranche subit de nombreuses perturbations parmi lesquelles les obstacles à l'écoulement et les faibles débits estivaux. En raison de ces perturbations, l'état écologique du bassin versant de la Toranche était jugé médiocre en 2013, il reste donc un long chemin à faire pour atteindre le bon état écologique visé pour 2027. Dans ce contexte, la restauration de la Toranche et de ses affluents est une priorité.

Le Thoron bénéficiant de meilleurs débits estivaux que la Toranche, notamment grâce à l'apport de sources, il constitue une **potentielle zone refuge** pour la faune piscicole et doit être préservé en priorité.

## La genèse du projet

Les travaux lancés par la Fédération font suite aux actions réalisées en 2018 par le SMAELT (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la Loire et la Toranche) afin de restaurer l'aval du Thoron jusqu'à sa **confluence** avec la Toranche (Haute-Rivoire) : suppression d'ouvrages infranchissables et renaturation du lit.

En amont de ce secteur restauré, des ouvrages infranchissables pour la faune piscicoles sont encore présents. Afin d'accompagner le SMAELT dans sa politique de restauration du Thoron et dans le cadre de ses missions de restauration du milieu aquatique, la Fédération de Pêche a porté le projet d'effacement d'une buse infranchissable, tout en permettant la traversée du cours d'eau.

## Les travaux

Réalisés durant l'**automne 2020**, ils ont consisté à :

- Retirer l'ancienne buse, infranchissable pour les poissons.
- Mettre en place une passerelle béton permettant le passage d'engins agricoles sur le chemin communal.
- Restaurer le talus, protéger et végétaliser les berges.

Ces travaux permettront :

- De restaurer la circulation piscicole.
- De restaurer le lit et les berges au droit et à proximité immédiate des buses actuelles.
- D'assurer la pérennité des infrastructures permettant le franchissement du Thoron.

## Les résultats

Les efforts combinés du SMAELT et de la Fédération de Pêche ont aujourd'hui permis de restaurer près d'**1 km de cours d'eau** pour le plus grand plaisir des truites, vairons et loches franches.

# «Continuons de surveiller et de protéger les milieux aquatiques»

La Brigade des gardes-pêche Fédéraux du Rhône a des missions de service public de Police de la Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.

Elle est composée de **deux agents** de développement « garderie » appuyée de **quatre gardes-pêche particuliers** bénévoles, commissionnés et assermentés au sein de notre Fédération pour l'ensemble du département et de nombreux gardes-pêche particuliers des AAPPMA.

En juin 2020, Mme Ludivine THEVENET a rejoint l'équipe des salariés. Elle a été choisie pour son expérience et ses qualités afin de remplacer le départ à la retraite de François SEIGNEUR dans ses fonctions.



1 600 pêcheurs contrôlés

112 PV dressés

50 % des infractions sont des «pêche sans carte»

93% des pêcheurs contrôlés respectent la loi

# Les rendez-vous grand public

Cette année, de nombreux événements ont dû être annulés. Cependant, une petite poignée a été maintenue contre vents et marées et nous avons pu vous rencontrer.



## Le Carrefour National de la Pêche et des Loisirs

Rendez-vous incontournable des amoureux de la pêche depuis plus de 30 ans, le Carrefour National de la Pêche et des Loisirs est l'événement à ne pas manquer !

Les **17, 18 et 19 janvier** dernier, la Fédération de Pêche du Rhône était présente aux côtés de 29 autres Fédérations pour le CNPL qui a lieu tous les ans à la Grande Halle d'Auvergne à Clermont Ferrand. Avec **160 exposants** et plus de **18 000 visiteurs**, l'édition 2020 a été un véritable succès !

Nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2021, qui contrairement à d'habitude, aura lieu au mois d'avril.



## Les Journées Européennes du Patrimoine

Les **37èmes Journées Européennes du Patrimoine** se sont tenues les 19 et 20 Septembre dernier. A cette occasion, la station d'épuration de Pierre-Bénite a ouvert ses portes au public. Gratuites mais sur inscriptions, les visites guidées ont rapidement affiché **complet**. Tout au long du week end, les animateurs de la Fédération de Pêche et de l'association France Nature Environnement se sont relayés afin de faire découvrir aux visiteurs les différents équipements de la station ainsi que son rôle dans la protection du milieu aquatique. Après le visionnage d'un petit film pédagogique expliquant le fonctionnement des installations, les visiteurs ont pu se rendre sur **le parcours de la station**, au plus près des équipements et bénéficier de l'expertise des animateurs ainsi que des agents de la station.



## Le Festival des sciences

Le **11 février** dernier, la Fédération de Pêche accompagnée de l'AAPPMA «Les amis de la Coise» était présente aux Festival des Sciences de Saint Symphorien sur Coise.

Les élèves des écoles et collèges voisins ont fait le déplacement pour découvrir les nombreux ateliers et conférences qui leur étaient proposés.

Cette première édition est un franc succès puisque plus de **350 personnes** sont venues nous rendre visite afin de découvrir notre atelier sur les habitants aquatiques et la qualité des eaux des rivières.



## La Fête de la Science

Cette année encore, la Fédération de Pêche était présente à l'usine des eaux de Saint-Clair pour une nouvelle édition de la Fête de la Science le **11 octobre** dernier. Malgré l'épidémie de COVID-19, cette célébration a pu se maintenir grâce aux efforts de chacun et au strict respect des consignes sanitaires. Le nombre de participants était réduit afin que chacun puisse profiter de la journée en toute sécurité. **Une trentaine de personnes**, essentiellement des familles, ont ainsi pu nous rejoindre sur notre stand 100% plein-air et découvrir la vie qui se cache dans nos rivières. Si les plus petits ont été impressionnés par les écrevisses de nos aquariums, les plus grands ont pu comprendre le rôle des invertébrés aquatiques et leur importance dans l'estimation de la qualité de l'eau des rivières.

# Les bijoux du département

Par l'intermédiaire de notre concours photos, nous avons encore eu la chance d'admirer des magnifiques brochets capturés sur les secteurs à fenêtre de capture...



**98 cm Grand Large**  
CUZOL Baptiste



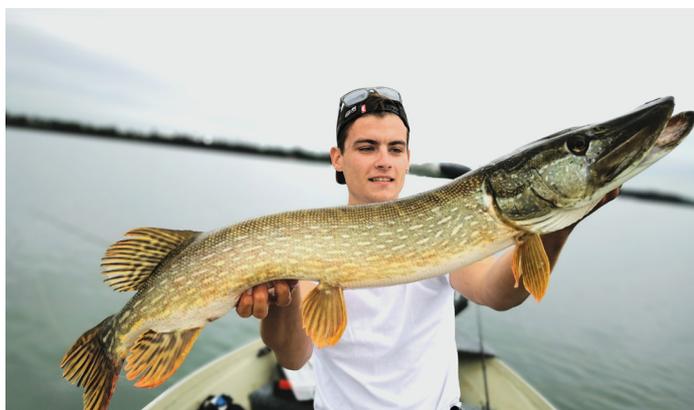
**98 cm Grand Large**  
CATHERIN Dorian



**110 cm Grand Parc**  
FELIX Tom



**92 cm Grand Large**  
DUQUENOY Hugo et ses amis



**98 cm Grand Large**  
PANTE Maxence



**90 cm Grand Large**  
CASSABOIS Florent

Retrouvez l'intégralité des photos du concours sur notre site Internet [www.peche69.fr](http://www.peche69.fr)

Tentez votre chance l'année prochaine !



# Restons connectés !



[www.peche69.fr](http://www.peche69.fr)

